

■ **LAEP , LIEU D'ACCUEIL ENFANTS- PARENTS****SOCLE COMMUN**

OBJECTIFS	CONTENUS / MOYENS
Favoriser la relation parent - enfant	Accueil d'enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent. Conditions de détente et de confiance permettant la disponibilité du parent pour son enfant
Rompre l'isolement	Action collective structurée encadrée par des personnes formées
Permettre la socialisation de l'enfant	Mise en place de conditions propices à la rencontre et aux interactions entre enfants
Préparer la séparation parent enfant	Favoriser et valoriser les prises d'autonomie de l'enfant tout en rassurant l'enfant et son parent
Valoriser les compétences des parents	Attention particulière portée aux relations parent-enfant. Ecoute
Valoriser les compétences des enfants	Attention particulière accordée aux capacités et aux progrès de l'enfant
Favoriser l'expression des parents à propos de leur relation à leur enfant	Conditions d'accueil suffisamment conviviales permettant le dialogue entre parents
Rassurer les parents	Dialogue possible mais non obligatoire à propos des soucis rencontrés par les parents
Rassurer les enfants	Mettre des mots sur leurs interrogations et leurs ressentis
Orienter les parents	L'accueillant peut, à la demande du parent, lui proposer des coordonnées de services ou d'actions en mesure de répondre à un besoin
Prévenir la violence et la maltraitance	Déceler très tôt les difficultés relationnelles

OBJECTIFS COMPLEMENTAIRES	CONTENUS / MOYENS
Réintroduire la place du Père	A travailler collectivement avec les LAEP
S'adresser aux futurs parents	

REGLES DE FONCTIONNEMENT	MODALITES	LIMITES
Confidentialité	Inscription des seuls prénoms des enfants	Connaissances de situations de violence ou de maltraitance
Libre adhésion	Absence de prescription	
Libre accès	Absence d'obligation à venir et rester sur un temps déterminé Contribution financière volontaire	
Compétence des accueillants	Formation initiale ou spécifique	Attitude ou comportement non conforme aux objectifs ou aux règles de fonctionnement
Règles pratiques	Règles structurantes Respect des classes d'âges. Respect des zones de jeux ou de loisirs	Désaccord de l'enfant ou de son parent

ATTITUDE de l'ACCUEILLANT	CONCRETISATION	LIMITES
Bienveillance	Convivialité de l'accueil Démarche d'accompagnement	Comportements de violence ou de maltraitance
Disponibilité d'écoute	Présence attentive	Nombre d'accueillants par rapport au nombre de parents et d'enfants
Ouverture au dialogue	Permettre le dialogue si un parent en éprouve le besoin	
Vigilance	Attention portée sur les interactions parent-enfant, entre enfants et entre parents	Comportements de violence ou de maltraitance